

Dispositions pour l'utilisation de onlineaccess

1. Fonctionnalités accessibles sur Internet

La Cornèr Banque SA (ci-après "Banque") met à disposition du Titulaire de la carte principale ou supplémentaire, respectivement du Titulaire des cartes prépayées (ci-après "Titulaire") et du Titulaire de la carte additionnelle (ci-après «Titulaire Additionnel») des fonctionnalités accessibles via Internet (ci-après "onlineaccess"). Ces fonctionnalités offrent au Titulaire notamment la possibilité de visualiser les derniers décomptes mensuels ainsi que le décompte actuel afin d'obtenir le solde et les transactions enregistrées par la Banque jusqu'à la veille au soir, la comptabilité interne de la Banque faisant pourtant foi pour les éventuelles différences.

Le Titulaire Additionnel aura accès uniquement à la liste des utilisations effectuées avec sa propre carte. Le Titulaire et le Titulaire Additionnel peuvent en outre s'inscrire aux fonctionnalités, ils peuvent les activer ou les désactiver, utiliser les systèmes "Verified by Visa" et "MasterCard SecureCode" pour l'identification et recourir au système "Visa Money Transfer" pour les transferts de fonds. Le Titulaire et le Titulaire Additionnel répondent, chacun pour sa carte et le Titulaire de la carte principale en plus des utilisations effectuées par le Titulaire de la carte supplémentaire et le Titulaire de la carte additionnelle, de toutes les utilisations de onlineaccess et ceci dans toute leur étendue.

2. Adresse e-mail

Le Titulaire de la carte principale et le Titulaire de la carte supplémentaire doivent indiquer leurs adresses e-mail afin que la Banque puisse les aviser de la disponibilité des décomptes mensuels ou leur transmettre d'autres messages. Le Titulaire Additionnel et le Titulaire de la carte prépayée doivent eux aussi fournir leurs adresses e-mail afin que la Banque puisse leur communiquer la disponibilité des données concernant leurs utilisations ou pour leur transmettre d'autres messages. Le Titulaire et le Titulaire Additionnel s'engagent à n'utiliser l'e-mail que pour d'éventuelles requêtes d'informations d'ordre général à la Banque. **La Banque n'assume aucune responsabilité ni aucune obligation envers le Titulaire et/ou le Titulaire Additionnel et/ou des tiers pour les communications faites via e-mail par le Titulaire et/ou le Titulaire Additionnel et/ou des tiers.**

3. Nom d'utilisateur et mot de passe

La Banque notifie au Titulaire resp. au Titulaire Additionnel leur nom d'utilisateur via e-mail et leur envoie leur mot de passe par courrier. Celui-ci devra être modifié par le Titulaire resp. par le Titulaire Additionnel lors de la première connexion. **Le Titulaire et le Titulaire Additionnel s'engagent à n'inscrire nulle part ces codes et à ne pas les dévoiler à des tiers, même si ces derniers prétendent être des collaborateurs de la Banque. Le Titulaire et le Titulaire Additionnel sont responsables, chacun pour sa carte et le Titulaire Principal en outre pour la carte du Titulaire Additionnel, de toutes les conséquences quelles qu'elles soient** résultant de la non-observation du devoir de protection de ces codes.

4. Identification

L'utilisation du mot de passe dans les systèmes d'identification "Verified by Visa" et "MasterCard SecureCode" a la même valeur qu'une signature. **Le Titulaire et le Titulaire Additionnel reconnaissent par conséquent être engagés et liés** par celle-ci en ce qui concerne les achats, utilisations ou autres opérations via Internet ainsi que les débits de la carte qui en résultent, **quand bien même cette utilisation serait le fait de tiers non autorisés.** Toute réclamation est exclue.

5. Sécurité

Le Titulaire resp. le Titulaire Additionnel prennent note du fait que, vu la configuration ouverte d'Internet, il est possible que des tiers puissent s'insérer dans la liaison entre leur ordinateur et le système informatique de la Banque. Ils prendront donc toutes les mesures nécessaires pour protéger leur ordinateur. Le Titulaire resp. le Titulaire Additionnel s'engagent à **accéder uniquement à onlineaccess en tapant l'adresse www.icorner.ch dans le browser.** L'utilisation de liens à leur disposition vers le site www.icorner.ch est interdite (exception faite pour www.cornercard.ch). **Chaque Titulaire assume pour lui-même, et le Titulaire de la carte principale assume pour le Titulaire de la carte supplémentaire et le Titulaire de la carte additionnelle, tout risque et responsabilité pour les conséquences découlant d'éventuelles interceptions par des tiers.**

6. Durée de onlineaccess/ Autres dispositions

Le Titulaire, resp. le Titulaire Additionnel, chacun indépendamment pour sa propre carte, et le Titulaire de la carte principale en plus pour la carte additionnelle, peuvent demander et/ou activer onlineaccess à chaque moment.

En l'absence de révocation écrite, possible en tout temps par le Titulaire, celui-ci pour lui-même ou, comme Titulaire de la carte principale également pour le Titulaire Additionnel, resp. par le Titulaire Additionnel, ou par la Banque, l'accès à onlineaccess est fourni jusqu'à l'échéance de la carte, respectivement jusqu'à son éventuel blocage ou retrait.

Pour tout ce qui n'est pas réglementé ici, les conditions générales pour les cartes émises par la Cornèr Banque SA en faveur du titulaire font entièrement foi.

Version P/R-B00H-1